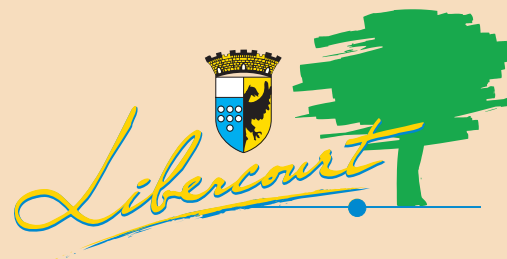
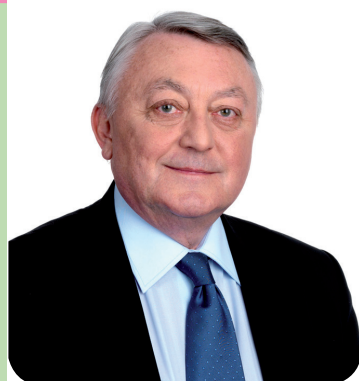


la Lettre aux Libercourtois



lettre d'information municipale

#11



Daniel MACIEJASZ
Maire de Libercourt,
Conseiller Général et
Vice-président de la CAHC

Le 23 mars dernier, vous avez massivement apporté votre confiance à une équipe expérimentée, motivée et renouvelée.

Afin d'être plus à l'écoute de la population et d'être plus efficace dans nos prises de décisions, il nous a fallu mettre en place une organisation permettant la consultation la plus large possible des élus et une mise en action rapide.

Vous découvrirez dans ces pages la répartition des rôles entre chacun des élus et la mise en avant du travail en commission.

Bonne lecture !

SOMMAIRE

Les commissions municipales	2
Les conseillers municipaux délégués ..	3
Entrevue avec Charles Playe.....	3
Les conseillers communautaires	4
Les décisions municipales	4

Qui sont vos élus ?

Lors des dernières élections municipales, la liste « *Union pour Libercourt* », conduite par Daniel Maciejasz, a rassemblé plus de 80% des voix. Cette large majorité obtenue

conforte la municipalité dans ses choix au quotidien : faire de Libercourt une ville où chacun peut s'épanouir pleinement.

Le Conseil Municipal est composé du maire, des adjoints, de conseillers municipaux délégués et de conseillers municipaux.

Daniel MACIEJASZ



Maire, Conseiller Général, Vice-président de la CAHC.

Il reçoit le mercredi et le samedi matin sur rendez-vous en Mairie et en tant que conseiller général, les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois de 9h à 10h au CCAS de Carvin et de 10h30 à 12h en mairie de Libercourt.

Alain COTTIGNIES



1^{er} adjoint en charge des finances, de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation.

Il reçoit le lundi de 14h à 15h en mairie et sur rendez-vous.

Gilbert PENET



adjoint en charge de l'urbanisme, des travaux, de la gestion du patrimoine et de la relation avec le personnel.

Il reçoit le lundi de 16h30 à 18h en mairie.

Christine DELFOSSE



adjointe en charge de l'action sociale et solidaire, des personnes âgées et du logement.

Elle reçoit le lundi et le vendredi de 14h à 15h30 au CCAS.

Karima BOURAHLI



adjointe en charge de l'insertion sociale et professionnelle, des initiatives citoyennes, du cadre de vie et du développement durable.

Elle reçoit le samedi de 10h à 12h, les mardis, mercredis et jeudis sur rendez-vous.

Olivier SOLON



adjoint en charge de l'animation de la vie associative, culturelle et sportive, de la communication et de la coordination de l'action municipale.

Il reçoit le samedi matin de 10h à 12h sur rendez-vous.

Françoise LAGACHE



adjointe en charge des événements festifs, des cérémonies patriotiques et du jumelage.

Elle reçoit le lundi de 16h30 à 18h en Mairie.

Yves SALINGUE



adjoint en charge de la prévention, de la médiation, de la sécurité et de l'écologie urbaine.

Il reçoit le samedi matin sur rendez-vous.

Les commissions municipales

Les commissions municipales ont la charge d'étudier les questions soumises en Conseil Municipal, d'impulser les actions et d'en contrôler la mise en place.

Il s'agit d'un véritable travail de fond où les débats sont nombreux et riches au développement d'idées nouvelles.

Chaque commission possède un champ

d'action bien précis et est animée par un des sept adjoints au maire, vice-président de sa commission. Une fois finalisées, les différentes décisions prises sont ensuite soumises au vote du Conseil Municipal.

ENFANCE / JEUNESSE / EDUCATION

Alain COTTIGNIES - Monique WILCZEK - Irène BOITEL - Maria DOS REIS - Nawal ATMANE - Emilie BOSSEMAN - Patrick HELLER - Karima BOUAOUNE

1

URBANISME / TRAVAUX / GESTION DU PATRIMOINE / RELATIONS AVEC LE PERSONNEL COMMUNAL

Gilbert PENET - Karima BOURAHLI - Yves SALINGUE - Richard FIXON - Nawal ATMANE - Christian DESSILY - Patrick PAIE - Rachid FERATHIA

2

ACTION SOCIALE ET SOLIDAIRE / PERSONNES ÂGÉES / LOGEMENT

Christine DELFOSSE - Karima BOURAHLI - Charles PLAYE - Monique WILCZEK - Jean-François DELADERIERE - Christian CONDETTE - Danièle DELPORTE - Rachid FERATHIA

3

INITIATIVES CITOYENNES / INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE / CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Karima BOURAHLI - Gilbert PENET - Yves SALINGUE - Charles PLAYE - Richard FIXON - Nawal ATMANE - Emilie BOSSEMAN - Rachid FERATHIA

4

ANIMATION DE LA VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE / COMMUNICATION / COORDINATION DE L'ACTION MUNICIPALE

Olivier SOLON - Alain COTTIGNIES - Irène BOITEL - Nicolas COUSSEMENT - Maria DOS REIS - Fabienne BIGOTTE - André RUCHOT - Karine DUVAL - Karima BOUAOUNE

5

EVÈNEMENTS FESTIFS / CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES / JUMELAGE

Françoise LAGACHE - Fabienne BIGOTTE - Danièle DELPORTE - André RUCHOT - Corinne POCHE - Patrick PAIE - Patrick HELLER - Karima BOUAOUNE

6

PRÉVENTION / MÉDIATION / SÉCURITÉ / ECOLOGIE URBAINE

Yves SALINGUE - Karima BOURAHLI - Christine DELFOSSE - Christian CONDETTE - André RUCHOT - Christian DESSILY - Monique CAULIER - Rachid FERATHIA

7

FINANCES

Alain COTTIGNIES - Christine DELFOSSE - Gilbert PENET - Karima BOURAHLI - Olivier SOLON - Yves SALINGUE - Françoise LAGACHE - Richard FIXON - Nicolas COUSSEMENT - Maria DOS REIS - Karine DUVAL - Patrick HELLER - Monique CAULIER - Rachid FERATHIA

8

Les conseillers municipaux délégués

Tout comme les maires adjoints, les conseillers municipaux délégués sont chargés d'assumer les fonctions et les missions que le maire leur confie par délégation. Ils exercent leurs responsabilités dans un domaine d'intervention spécifique.



Monique WILCZEK

Conseillère municipale déléguée, chargée de la gestion et de l'organisation des structures d'accueil dédiées à la petite enfance



Irène BOITEL

Conseillère municipale déléguée, chargée de l'obligation scolaire, de l'organisation du temps scolaire, de la sécurité et de la surveillance des enfants à l'école et aux abords, de la restauration scolaire, des sorties et voyages éducatifs, des dérogations scolaires, des allocations scolaires, des rythmes scolaires, des fournitures scolaires, des gratifications aux élèves du collège, des relations avec le collège, des spectacles et friandises de Noël



Jean-François DELADERIERE

Conseiller municipal délégué, chargé des animations à destination des seniors et animations intergénérationnelles en lien avec le CCAS



Richard FIXON

Conseiller municipal délégué, chargé de la mise en place des mesures visant à l'amélioration de la qualité de vie et d'actions d'information des citoyens relatives à l'environnement et au développement durable

Entrevue avec Charles Playe

Il est conseiller municipal délégué, chargé des relations entre la commune et les bailleurs sociaux dans le cadre de la politique d'accès au logement.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis marié, j'ai trois enfants. Je suis retraité des mines après 19 ans passés au fond. Le reste de ma carrière s'est déroulé dans les travaux publics. Président de l'association FNATH, je viens en aide aux accidentés de la vie. Je suis également garde d'honneur de Lorette depuis 2014 et chaque année, je perpétuerai le devoir de mémoire avec une section de Libercourt.

Originaire de Guînes, je suis arrivé à Libercourt en 1967 et mon entrée au sein du Conseil Municipal s'est faite en 1995. Jusqu'à cette année, j'étais conseiller délégué aux fêtes et cérémonies. Depuis les dernières élections municipales, je m'occupe du logement.



Quelles sont vos fonctions ?

Je suis chargé des relations entre les bailleurs sociaux et la commune dans le cadre de la politique d'accès au logement. Certains Libercourtois déposent directement leur demande unique de logement en mairie, nous nous chargeons de les transmettre aux bailleurs sociaux. Je reçois ces personnes lors de ma permanence, chaque lundi matin de 8h30 à 12h. Avec Monsieur le Maire, nous étudions en priorité les demandes urgentes (certaines personnes dorment dans leur voiture parfois) telles

que les personnes vivant dans un logement insalubre, trop petit ou les personnes en situation de handicap, nous prenons également en compte l'ancienneté de la demande. Les bailleurs sociaux tels que Pas-de-Calais Habitat, la Soginorpa et LTO Habitat organisent des commissions d'attribution qui se réunissent deux à trois fois par mois. C'est uniquement lors de ces réunions que nous pouvons proposer des candidatures mais le choix définitif revient aux commissions.

Quelles sont les difficultés que vous pouvez rencontrer ?

Parfois, il arrive que le futur locataire refuse le logement parce qu'il juge que celui-ci ne lui convient pas (trop petit, pas de jardin). Il doit alors attendre pour passer de nouveau en commission. Certains dossiers nous sont également transmis incomplets, ce qui retarde considérablement la procédure. Il ne faut pas oublier que nous sommes dépendants des bailleurs et qu'il y a plus de demandes que de logements disponibles mais nous nous efforçons de toujours donner la priorité aux Libercourtois.

Les conseillers communautaires

La Communauté d'Agglomération d'Henin-Carvin (CAHC), dont fait partie Libercourt, se compose de 14 communes. Leur mission est de mettre en commun des moyens et des équipements afin d'assurer un meilleur service aux habitants et de faciliter l'implantation de nouvelles activités économiques.

La CAHC est dirigée par 15 élus qui composent le bureau communautaire et elle est présidée par Jean-Pierre CORBISEZ.

Composition du bureau communautaire

Les vice-présidents sont :

Philippe KEMEL (Carvin),
Christophe PILCH (Courrières),
Patrick DEFRANCO (Douges),
Bernard CZERWINSKI (Drocourt),

Christian MUSIAL (Leforest),
Daniel MACIEJASZ (Libercourt),
Jean URBANIAK (Noyelles-Godault).

Les conseillers délégués sont : Régis DELATTRE, Fabienne DUPUIS, Jean-François GRAF, Jean HAJA, Stanislas SNURAGA, François TERRET et Christine TOUTAIN.

Les membres libercourtois du Conseil Communautaire

Vous les avez élus en même temps que les conseillers municipaux lors des dernières élections municipales. Ils siègent au Conseil Communautaire, assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération d'Henin-Carvin :



**Daniel
MACIEJASZ**
Vice-président



**Maria
DOS REIS**
Conseillère



**Monique
CAULIER**
Conseillère



**Nicolas
COUSSEMENT**
Conseiller

Les décisions du Conseil Municipal

Les subventions aux associations

Chaque année, des subventions de fonctionnement sont accordées aux associations qui en font la demande. Le montant de la subvention est lié à l'activité de l'association, à son implication dans la vie de la commune et à son nombre d'adhérents. En s'appuyant sur les bilans moraux et comptables des associations, les subventions font l'objet d'un débat lors d'une réunion de la 5^{ème} commission qui propose les montants des subventions. Ceux-ci sont ensuite proposés en Conseil Municipal qui en débat et vote chaque subvention. Cette procédure se veut la plus juste et la plus équitable possible.

Mais la subvention ne représente qu'une petite partie de l'aide accordée aux associations par la municipalité. En effet, il faut ajouter à cela le prêt de salles pour les activités et manifestations, le prêt de matériel et le soutien logistique de nombreux services municipaux (services techniques, le service des sports, le service communication,...). Tout cela montre la forte implication de la municipalité en direction des associations.

Les allocations scolaires

La municipalité veille également à ce qu'aucun enfant ne soit écarté, pour des raisons financières, de l'enseignement public obligatoire. C'est pourquoi le Conseil Municipal, après avis favorable de la 1^{ère} commission, a décidé :

- de participer à l'achat de fournitures scolaires d'usage collectif dans les écoles primaires et maternelles à hauteur de **33,50€ par enfant**,
- d'attribuer au collège une allocation pour fournitures scolaires de **9€ par enfant**,
- d'allouer une somme de **2 500€** maximum pour le remplacement de manuels ou dictionnaires scolaires,
- d'attribuer une allocation de **1 500€** au Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté (RASED).

Le Conseil Municipal a également reconduit le versement d'une allocation pour frais de transport aux élèves de la commune fréquentant les lycées, les écoles supérieures et professionnelles qui bénéficient de l'agrément de l'Education Nationale ainsi que les écoles spécialisées pour handicapés.